



CONTRAT DOCTORAL EN DROIT PUBLIC COMPARÉ

Chaire Droit public et politique comparés

Pluridisciplinaire, l'Université Jean Monnet Saint-Étienne offre une expertise toute particulière en matière d'accompagnement à la réussite étudiante et à l'insertion professionnelle, dans un cadre académique riche et dynamique.

La recherche de pointe qui y est menée se traduit par l'obtention de labels internationaux de plus en plus nombreux qui lui confèrent une place indispensable dans la dynamique de site Saint-Étienne Lyon, avec un positionnement remarqué à l'échelle nationale et internationale.

Son développement s'appuie sur une activité de coopération internationale forte et des partenariats public-privé de premier plan au service de la valorisation et du transfert des savoirs.

La création de la Chaire Droit public et politique comparés s'inscrit dans le cadre de la promotion de pôles scientifiques d'excellence, notamment en droit.

La Chaire de Droit public et politique comparés de la Faculté de Droit de l'Université Jean Monnet met au concours un contrat doctoral à partir du 1^{er} septembre 2027.

Il s'agit d'un contrat doctoral classique attribué à la suite d'une sélection par le comité scientifique de la Chaire et après validation formelle par l'École doctorale de Droit de Lyon – ED 492.

Le sujet doit porter sur un objet de droit public comparé (droit constitutionnel, droit administratif, finances publiques) ou d'histoire des idées politiques. Les aires géographiques privilégiées en lien avec les axes de recherche de la Chaire sont les suivantes :

Royaume-Uni
Canada
Allemagne
Brésil

La thèse envisagée peut porter sur l'un ou plusieurs de ces États et/ou intégrer une comparaison avec la France.

Le dossier de candidature doit comporter :

- un curriculum vitae.
- une lettre de motivation circonstanciée.
- une lettre de recommandation de l'un des enseignants-chercheurs de l'établissement où a été suivie l'année de master 2.
- les résultats universitaires de la licence 3 au master 2. Si les résultats définitifs de l'année en cours ne sont pas connus, les notes du premier semestre devront être transmises.
- un projet de thèse.
- les pages de mémoire de master 2 déjà écrites par la/le candidat(e).

Une fois les dossiers sélectionnés, une audition aura lieu pour départager les candidat(e)s.

La direction de thèse sera assurée par le Pr Aurélien Antoine, titulaire de la Chaire. Une cotutelle est envisageable avec l'un des membres du comité scientifique de la Chaire si la thèse ne porte pas sur le Royaume-Uni. La cotutelle peut également être envisagée avec une ou un professeur(e) d'un autre établissement universitaire français ou étranger.

À la lumière de ces précisions, il est recommandé aux candidat(e)s intéressé(e)s de prendre contact en amont avec le Pr Aurélien Antoine (aurelien.antoine@univ-st-etienne.fr) et, le cas échéant, avec la codirectrice ou le codirecteur pressenti pour déterminer un sujet de thèse susceptible d'être retenu.

La ou le candidat(e) sélectionné(e) sera inscrit(e) à l'Université Jean-Monnet Saint-Étienne ; au Centre de recherches critiques sur le droit (CECRID-UMR 5137) et à l'École doctorale de Droit de Lyon. Elle ou il sera susceptible d'assurer des heures d'enseignement dès sa première année de thèse.

Calendrier :

- Date butoir d'envoi des candidatures : 4 juin 2027, minuit
- Annonce de la présélection : semaine du 14 juin 2027
- Audition des candidat(e)s : entre le 28 et le 2 juillet 2027
- Audition par l'École doctorale de Lyon : deuxième semaine de juillet 2027

Contact

Aurélien Antoine, Professeur des Universités
Faculté de Droit – Université Jean-Monnet Saint-Étienne
aurelien.antoine@univ-st-etienne.fr

